Association pour une Solidarité Syndicale de l'École Polytechnique (ASSEP)

Procès-verbal de l'assemblée générale du 22 avril 2014 s'étant tenu le mardi 22 avril 2014 au local M-2004.

# Ordre du jour

1. Ouverture
2. Présidium
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès verbal de l'assemblée générale précédente
5. Modification des statuts et règlements
6. Trésorerie : Présentation des états financiers et des prévisions budgétaires
7. Négociations : Brève présentation de l'état des négociations pour les trois unités
8. Mobilisation : Brève présentation des efforts de mobilisation et des enjeux actuels du syndicat
9. Affiliations : Discussion sur les affiliations possibles pour le syndicat
10. Élections des membres sortant : Postes du comité exécutifs et délégués syndicaux.
11. Élections des postes vacants : Pour remplir les postes, qui sont toujours vacants dans les comités de négociation et dans le comité de syndic.
12. Varia
13. Fermeture

# Ouverture

L'ouverture de l'assemblée générale est constatée à 12h10.

Le quorum est moral parce qu’il s’agit d’un report de la réunion du 2 avril 2014, où le quorum n'avait pas été atteint. Il y a 21 membres du syndicat présents au début de l’assemblée.

# Présidium

Il est proposé de :

* Prendre Thioro Gueye comme présidente d'assemblée et Mathieu Lavallée comme secrétaire.
* Proposé par le comité exécutif.
* Appuyé par X.
* Adopté à l'unanimité.

# Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé de :

* Adopter l'ordre du jour présenté au début de ce procès-verbal.
* Proposé par le comité exécutif.
* Appuyé par X.
* Adopté à l’unanimité.

# Adoption du procès verbal de l'assemblée générale précédente

Il a été demandé aux membres présents lors de l'Assemblée générale précédente de dire s'ils avaient des questions ou des commentaires à apporter. Le procès-verbal n'a pas été envoyé aux membres par crainte qu'il se retrouve dans les mains de l'employeur.

Il est proposé de :

* Adopter le procès-verbal de l'assemblée générale précédente.
* Proposé par le comité exécutif.
* Appuyé par X [Note : Il s'agit d'une erreur étant donné que X fait partie du comité exécutif. Nous serons plus prudent-e-s lors de la prochaine assemblée].
* Adopté à l'unanimité.

# Modification des statuts et règlements

Thioro Gueye a fait une présentation des modifications proposées aux statuts et règlements. Il est donc proposé de :

* Adopter les changements présentés aux statuts et règlements.
* Proposé par le comité exécutif.
* Appuyé par X.
* Adopté à l'unanimité.

Il est aussi proposé de :

* Que le terme « unité » soit défini dans les statuts et règlements, dans le contexte où notre section locale possède trois « unités », soit une pour les chargé-e-s de cours, une pour les auxiliaires d'enseignement, et une pour les stagiaires postdoctoraux. Cette définition sera produite par le comité exécutif et soumise pour examen lors de la prochaine assemblée générale du syndicat.
* Proposé par X.
* Appuyé par Y.
* Adopté à l’unanimité.

# Trésorerie

Thioro Gueye fait une présentation des états financiers. Il est donc proposé de :

* Adopter les états financiers tels que présentés.
* Proposé par le comité exécutif.
* Appuyé par X [Note : Il s'agit d'une erreur étant donné que X est membre du comité exécutif. Nous serons plus prudent-e-s lors de la prochaine assemblée].
* Adopté à l'unanimité.

Il est aussi proposé de :

* Changer l'article 8 des statuts et règlements afin que l'année financière s'étale du 1er mai au 30 avril.
* Proposé par X.
* Appuyé par Y.
* Adopté à l'unanimité.

Thioro Gueye fait ensuite une présentation du budget pour l'année suivante. Il est donc proposé de :

* Adopter le budget tel que présenté.
* Proposé par le comité exécutif.
* Appuyé par X.
* Adopté à l'unanimité.

# Négociations

Présentation par X de l'état des négociations pour les chargé-e-s de cours, les auxiliaires d'enseignement et les stagiaires postdoctoraux. En bref :

* Pour les chargé-e-s de cours, le cahier de négociations est presque terminé. Avec l'approbation des changements aux statuts et règlements, il sera possible d'appeler une assemblée limitée aux chargé-e-s de cours afin de soumettre le cahier de négociation et de commencer à négocier avec l'employeur.
* Pour les auxiliaires d'enseignement, nous avons un responsable aux relations de travail, Sébastien Paquette, mais aucun membre du comité de négociations. Il faudrait d'abord élire des membres pour ce comité de négociations avant de monter un cahier de négociation.
* Pour les stagiaires postdoctoraux, il y a une proposition pour réunir tous les stagiaires postdoctoraux de l'AFPC-Québec sur une seule table de négociation. Cela faciliterait les négociations et permettraient aux postdoctoraux de Polytechnique d'avoir un poids plus important. Cette décision devra être prise dans une assemblée regroupant seulement les stagiaires postdoctoraux.

Aucune prise de décision relative aux négociations n'a été effectuée.

# Mobilisation

Présentation par Mathieu Lavallée des efforts de mobilisation à l'interne, des efforts de représentation auprès d'organisations syndicales externes, et des attaques actuelles faites par le gouvernement fédéral auprès des syndicats en général. En bref, voici ce qui a été amené :

* La mobilisation interne s'est faite à travers la collection de listes de courriel de membres, l'affichage sur les lieux de travail, le tractage et le porte-à-porte.
	+ Le porte-à-porte va continuer à se faire : Il reste quelques départements à visiter.
* La représentation externe s'est faite auprès du conseil régional de Montréal (CRM) de l'AFPC et auprès du Conseil québécois des syndicats universitaires (CQSU).
	+ Le CRM de l'AFPC permet de rejoindre des syndiqué-e-s de la fonction publique fédérale. C'est un bon endroit pour comprendre les réalités d'un milieu de travail très différent du nôtre.
	+ Le CQSU regroupe des syndicats de l'AFPC identiques au nôtre dans d'autres universités du Québec. C'est un bon endroit pour discuter des problèmes que l'on vit et des solutions trouvées.
* Les attaques syndicales actuelles proviennent principalement du gouvernement fédéral, sous la forme de la loi C-4 et des projets de loi C-377 et C-525.
	+ La loi C-4 limite radicalement le droit de refuser un travail dangereux, en restreignant se droit à une menace immédiate. Cette loi se limite à la fonction publique fédérale, mais typiquement ce genre de loi est appliqué par la suite à tous les travailleuses et travailleurs du Canada.
	+ La loi C-377 force les syndicats à remplir des états financiers approuvés par un comptable. Cela implique des frais d'environ 3000$ par année par local syndical, ce qui va pousser tous les petits locaux à se fusionner ou à faire faillite. De plus, les états financiers doivent être publics, ce qui rend la négociation avec l'employeur difficile car ce dernier peut connaître exactement les moyens financiers du syndicat.
	+ La loi C-525 rendrait la formation d'un syndicat plus difficile et faciliterait sa dissolution.

Aucune prise de décision relative à la mobilisation n'a été effectuée.

# Affiliation

Afin de participer aux instances de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ), il est nécessaire de prendre une résolution d'affiliation en assemblée générale. Il est donc proposé de :

* Affilier le syndicat à la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ).
* Proposé par le comité exécutif.
* Appuyé par X.
* Adopté à l'unanimité.

# Élections des membres sortant

## Comité exécutif

Élection d'un ou d'une responsable à la coordination :

* X se présente.
* Il est élu par acclamation.

Élection d'un responsable à la trésorerie et au secrétariat :

* Simon de Montigny se présente.
* Il est élu par acclamation.

Élection d'un ou d'une responsable aux affaires internes :

* Personne ne se présente. Le poste restera vacant pour le moment.

Élection d'un ou d'une responsable aux affaires externes :

* Personne ne se présente. Le poste restera vacant pour le moment.

Élection d'un ou d'une responsable aux relations de travail des chargé-e-s de cours :

* Mathieu Lavallée se présente.
* Il est élu par acclamation.

Élection d'un ou d'une responsable aux relations de travail des auxiliaires d'enseignement :

* Sébastien Paquette se présente.
* Il est élu par acclamation.

Élection d'un ou d'une responsable aux relations de travail des stagiaires postdoctoraux :

* Personne ne se présente. Le poste restera vacant pour le moment.

## Délégué-e-s syndicaux

Élection de délégué-e-s syndicaux :

* Rim Kilani, du département de Mathématiques et génie industriel (MAGI) se présente. Elle est élue par acclamation.
* Aucun-e autre candidat-e ne se présente.

# Élections aux postes vacants

Élection de membres du comité de négociation des auxiliaires d'enseignement :

* Simon L'Heureux se présente. Il est élu par acclamation.
* Thomas Goyette-Levac se présente. Il est élu par acclamation.
* Le troisième poste dédié aux membres pour le comité de négociation restera vacant.

Élection de membres du comité de négociation des stagiaires postdoctoraux :

* Personne ne se présente. Les trois postes dédiés aux membres pour le comité de négociation resteront vacant pour le moment.

Élection de membres du comité du syndic :

* Rim Kilani se présente. Elle est élue par acclamation.
* Mohammed Ousmoï se présente. Il est élu par acclamation.
* Le troisième poste au comité du syndic restera vacant pour le moment.

# Varia

Simon L'Heureux affirme qu'une nouvelle banque alimentaire a été fondée à l'Université de Montréal. Cette banque cherche des bénévoles et des bénéficiaires. Vous pouvez obtenir plus d'information sur la page Facebook suivante : <https://www.facebook.com/pages/Banque-alimentaire-Udem/220320388165499>

# Fermeture

L'assemblée est levée à 13h12 par épuisement de l’ordre du jour.